

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2016

Compte-rendu du Conseil d'Administration délocalisé à Bordeaux

15 janvier 2016

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte De LATAULADE, Christine ALBA, Karine RUELLAND, Martine GESTIN-MORIN
- **Membres du conseil excusés** : Jacques GALLY, Denis AUCOUTURIER, Claudine HERVO, Béatrice VUITTON, Jean-Marc NATALI, Christian LACAPE
- **Membres de l'association présents** : Cécile BOUCLET, René BRESSON, Philippe PARIS, Damien LECLERC, Francine TOUZALA-CASTEX
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI



BORDEAUX, janvier 2016



Pour bien débuter l'année, l'ACAD a tenu son premier CA dans la ville de BORDEAUX, sous un ciel bleu hivernal, dans une ambiance conviviale. Rendez-vous était donné sur la rive droite de la Garonne.

Bénédicte de Lataulade introduit le CA par une présentation des objectifs des CA décentralisés : maintenir les liens avec les adhérents non-parisiens et consolider les liens ACADiens par des visites professionnelles sur de nouveaux sites.

1. Organisation de la prochaine AG et renouvellement des administrateurs

La question de la prochaine AG est abordée par une présentation des réflexions qui ont cours au sein du CA suite aux retours des résultats du questionnaire de l'été 2015. En effet, ceux-ci ont amené le CA à repenser le projet associatif de l'ACAD. La question actuelle est de savoir si l'ACAD doit continuer à exister, si oui comment l'association doit se transformer, en fonction de quels objectifs ?

Pour cela le CA a organisé un séminaire accompagné d'un prestataire pour répondre à cette question et élaborer des hypothèses de projet qui seront soumises lors de l'AG le 15 mars prochain.

Une réaction immédiate : c'est justement aujourd'hui, alors que nos métiers sont en danger, que l'ACAD prend du sens. Parmi « l'équipe régionale » d'ACADiens, René BRESSON fait part de son expérience bénévole au sein du groupe habitat privé, qui lui a permis de comprendre l'importance de l'ACAD comme acteur institutionnel reconnu, notamment vis-à-vis du Forum de l'habitat privé. Damien Leclerc (Citémétrie) abonde dans son sens et insiste sur le fait que l'ACAD est un acteur identifié vis-à-vis des institutions quand il s'agit de réfléchir sur les questions de qualifications/certifications... Francine Touzala-Castex (ALTAÏR) confirme également cet enjeu essentiel de reconnaissance institutionnelle.

Philippe Paris (EREA) pour sa part tient à l'existence de l'ACAD pour les informations que l'association transmet. Il s'interroge sur la façon dont l'ACAD doit se positionner par rapport aux autres grandes associations (CFDU, SFU...) notamment sur les problèmes liés à la qualification. Par ailleurs, il est souligné que toutes les associations ne fonctionnent que sur un petit noyau d'actifs et qu'il est nécessaire de fédérer des activités extrêmement diverses, notamment du fait de notre interdisciplinarité. Pour lui, les objectifs majeurs associatifs sont la défense et la représentativité des métiers et l'aide à la formation et à l'information.

Karine Ruelland pense qu'avec une configuration plus offensive, l'ACAD devrait pouvoir être force de proposition dans le cadre de l'élaboration de lois, type ALUR.

L'ACAD doit peut-être se positionner comme un « lobbyiste », en suivant l'exemple de son groupe de travail Habitat privé qui fonctionne sur une solidarité entre structures concurrentes pour répondre à des objectifs communs.

2. Mise en œuvre de la démarche de plateforme d'expérimentation de l'ingénierie Privée/Publicue

Bénédicte de Lataulade rappelle que le projet de l'ACAD doit s'inscrire dans une réflexion sur les besoins de demain des collectivités avec la contrainte des restrictions budgétaires. Certaines y répondent en créant des structures pour ces marchés « in-house », tandis que les collectivités les moins bien dotées risquent de voir disparaître toute forme de projet sur leur territoire.

L'arrivée de nouvelles et jeunes équipes qui développent de nouveaux modes de travail questionnent également le positionnement de nos structures.

Comment évaluer les tendances de la maîtrise d'ouvrage de demain ? Pour répondre à cette question Bénédicte de Lataulade et Nathalie Bonnevide réfléchissent depuis maintenant près de 6 mois à un projet de « plateforme pluridisciplinaire ». Aujourd'hui il est envisagé d'embaucher un étudiant en science-politique et de le missionner sous forme de stage afin de faire un état des lieux de l'ingénierie urbaine en France, dans la perspective éventuelle de la création d'un laboratoire d'observation des méthodes d'expertise. Cela positionnerait l'ACAD en « observatoire des tendances ».

Le recrutement du stagiaire devrait se faire rapidement afin d'évaluer le potentiel de création d'un tel laboratoire.

3. Questions non-inscrites

Suite à notre courrier de décembre interpellant l'ANIL sur un risque de conflit d'intérêt en son sein, du fait de la présence d'administrateurs de l'ANIL à la direction de certaines structures du groupe SOLIHA. L'ANIL réfute toute implication de ce type alors que nous avons la preuve du contraire, un courrier d'alerte à un échelon plus élevé sera envoyé par l'ACAD.

4. Relevé de décisions du CA

- Rédaction d'un nouveau courrier de réponse à l'ANIL

La séance est levée à 14h30 et se poursuit par les visites...

Cet après-midi bordelais fut riche en rencontres.

- En premier lieu, visite de « l'espace Darwin » situé dans l'ancienne caserne Niel, rive droite : (<http://www.darwin-ecosysteme.fr/>).



Comment un groupe citoyen avec une conscience partagée des enjeux de la ville de demain s'est lancé dans la création d'un « lieu unique » (sans jeu de mot avec l'expérience nantaise) et alternatif, sur le seul investissement privé avec la volonté de « faire ville ». Les « 3 E » sont la devise de ce projet ambitieux : Ecologique, Esthétique, Economique. Un lieu qui interroge dans son processus de fabrication et qui séduit fortement.



Ainsi cohabitent sur ce site, une pépinière d'entreprise, des espaces de co-working, des espaces culturels et associatifs, un espace de restauration, une épicerie bio... Devaient être construits prochainement un campus, des espaces d'artisanat et du logement. Sans compter sur la construction prochaine, juste derrière l'espace Darwin, du futur éco-quartier Bastide-Niel : <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/niel>.



- Après cette visite, direction les bureaux de LaFab (<http://lafab-bm.fr/#>) : comprenez « La Fabrique Métropolitaine », agence métropolitaine en charge pour la métropole bordelaise de réaliser 50 000 nouveaux logements à proximité des lignes de tramway.



Après l'énergie communiquée sur le site Darwin, se retrouver face à un catalogue de projets, signés pour certains de grands noms d'architectes, nous a questionné sur la cohérence de la démarche... Affaire à suivre...

Prochain CA délocalisé : Strasbourg, en Avril 2016.